

Dénitral, filiale de Cooperl, lance un projet de méthanisation à Lamballe pour produire une énergie renouvelable.



Après trois années de réflexion et de recherche, Dénitral SA - filiale de Cooperl - projette d'investir dans une unité de méthanisation qui associera la valorisation de produits organiques d'élevages porcins et la production d'énergie renouvelable.

Baptisé Emeraude bio-énergie, ce projet est résolument innovant, vertueux et sûr. Il participe à la transition énergétique, tout en apportant les conditions d'une plus forte durabilité de la filière porcine.

Processus naturel de dégradation de la matière organique, la méthanisation permet de produire du biogaz qui sera injecté par GRDF dans le réseau de gaz domestique de Lamballe après purification. Après la réalisation du projet, les habitants de Lamballe consommeront à hauteur de 75% un gaz "vert" produit localement.

C'est un projet d'économie circulaire au service de son territoire qui permet une nouvelle valorisation des produits organiques déjà pris en charge sur le site environnemental de Cooperl à Lamballe.

Le projet sera situé dans la même zone industrielle que les usines Cooperl. Cette zone profite donc d'ores et déjà d'une forte protection. L'unité de méthanisation sera surveillée 24h/24 et bénéficiera également d'une surveillance administrative de la part de la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). Les risques industriels ont également été modélisés afin de mettre en place toutes les mesures préventives.

Ce projet qui sera situé dans la même zone industrielle que les usines Cooperl, sera en enquête publique du 4 juillet au 4 août 2016. Le dossier est consultable à la mairie de Lamballe. Le projet est également présenté au public sur le site www.emeraude-bio-energie.fr.

Lamballe, le 30 juin 2016